Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988- 5-6 h

Feuille de route séance 2 :

Problématique du chapitre: quelles mutations sociales et culturelles la France a-t-elle connu des années 70 au début des années 90? Quelles ont été les réponses politiques pour accompagner ces mutations?

Lien vers le diaporama de la séance :
https://view.genial.ly/5e9eaf8743a2920da1d3b8bb/presentation-seance-2

Séance 2-L'évolution de la place et des droits des femmes. 1H30

PPO: 1975, la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

Problématique : comment les luttes des mouvements féministes ont-elles contribué à faire évoluer la législation pour les droits des femmes?

Activité 1 : Contextualiser/ Mettre un événement ou une figure en perspective

Objectif : montrer la situation des femmes de la fin des années 60 et du début des années 70.

Consignes :

Travail préparatoire à la maison/ différenciation :

Parcours 1: écoute active.	Parcours 2: analyse de texte, doc. 1
Après une écoute active de l'épisode 5 du podcast France culture *Les Années* d'Annie Ernaux, écrits d'inspiration autobiographique, montrer quelle est la situation des femmes au début des années 70.(scolarisation, sexualité, travail).	Lire l'extrait de texte *Les Années* d'Annie Ernaux et montrer le décalage entre l'évolution de la place des femmes dans la société par l'accès aux études supérieures et la non libre disposition de leur corps.

Retour en classe : mise en commun des informations et les confronter avec l'analyse de l'affiche du MLF, Boulot, Omo, Marmots/ Qu'est-ce que le MLF?/ Pourquoi ces femmes appellent-elles à la grève en 1974? (vidéo)

Activité 2 : 3 portraits de femmes et 3 actes fondateurs de lutte contre l'avortement.

Capacité : s'exprimer à l'oral.

Consigne : par groupe de 2, choisir un portrait de femme entre les trois proposés; puis présenter à l'oral aux 2 autres groupes, le portrait de femme réalisé. Prendre des notes.

Etayage :

-Le portrait doit :

- rappeler les origines sociales, la formation scolaire/universitaire, les fonctions exercées,
- montrer la place de cette femme dans le mouvement de lutte d'émancipation féminine,
- faire le lien avec l'acte fondateur retenu pour chaque portrait: le manifeste des 343 salopes pour Delphine Seyrig; le jugement de Bobigny de 1972 pour Gisèle Halimi; la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, discours de novembre 1974, à l'AN pour Simone Veil.

Echelle descriptive: s'exprimer à l'oral.

	Débutant	Apprenti	Confirmé	Expert
s'exprimer à l'oral au cours d'un exposé				
Je justifie ma démarche, j'argumente et je suis actif pendant l'exposé	J'ai besoin de lire mes notes pour justifier mes arguments. Je ne regarde pas mon auditoire. Je suis en retrait.	Je sais exposer mes arguments de façon simple à l'oral. Je regarde mon auditoire. Je suis moteur pendant l'exposé.	Je sais défendre mes arguments à l'oral et les exposer sans avoir besoin de lire mes notes ; je suis capable de répondre à mes camarades pour justifier mes arguments. Je participe activement à l'exposé.	Je développe à l'oral sans lire mes notes, avec dynamisme, je regarde mon auditoire et je suis capable de justifier mes arguments et également de développer pour répondre à mes camarades. Je tiens compte des arguments contraires

Production : réaliser une capsule sonore, portrait de femme.

Activité 3 : synthèse : rédiger une réponse organisée à la question problématisée.

Décrire : l'affiche du mouvement français pour le planning familial et relever les étapes de la lutte pour l'avortement et la contraception.

Rédiger : Répondre à la problématique de la séance en montrant que la place des femmes dans la société française a évolué par :

-la scolarisation

-le travail

et leurs droits par:

-l'action des mouvements féministes et la loi;

mais l'inégalité entre les hommes et les femmes demeurent malgré tout.

Prolongement possible : Pistes pédagogiques proposées par Lumni sur le thème "les femmes dans la société française depuis 1945", en particulier: "le travail des femmes en France". https://enseignants.lumni.fr/parcours/0004/les-femmes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945.html

Document 1 :

Nous, on préparait nos certificats de licence en écoutant le transistor. On allait voir *Cléo de cinq à sept*, *L'année dernière à Marienbad*, Bergman, Bunuel et le cinéma italien. On aimait Léo Ferré, Barbara, Jean Ferrat, Leny Escudero et Claude Nougaro. On lisait *Hara-Kiri*. On ne se sentait rien de commun avec les yéyés qui disaient *Hitler connais pas* et leurs idoles plus jeunes que nous, filles à couettes et à chansons pour cour de récréation, garçon surgissant se roulant par terre sur la scène. On avait l'impression qu'ils ne nous rattraperaient jamais, auprès d'eux nous étions vieux. Peut-être que nous aussi on mourrait sous De gaulle.

Mais nous n'étions pas adultes. La vie sexuelle restait clandestine et rudimentaire, hantée par "l'accident". Nul n'était censé en avoir une avant le mariage. Les garçons croyaient exhiber leur science érotique par des allusions salaces, ils ne savaient que tirer leur coup à l'endroit du corps des filles où la prudence conseillait à ces dernières qu'ils le fassent. Les virginités étaient incertaines, la sexualité une question mal résolue sur laquelle les filles épiloguaient des heures dans les chambres de la cité universitaire où aucun garçon n'était autorisé à pénétrer. Elles s'informaient dans des livres, lisaient le Rapport Kinsey pour se

persuader de la légitimité du plaisir. Elles conservaient la honte des mères vis-à-vis du sexe. Il y avait toujours des mots pour les hommes et pour les femmes, elles ne disaient ni “jouir” ni “queue”, ni rien, répugnaient à nommer les organes sauf d’une voix détimbrée, spéciale, “vagin”, “pénis”. Les plus hardies osaient se rendre discrètement chez une conseillère du Planning familial, un organisme clandestin, se faisaient prescrire un diaphragme de caoutchouc qu’elles peinaient à s’insérer.

Elles ne se doutaient pas que les garçons assis à côté d’elles sur le banc de l’amphi s’effrayaient de leur corps. Que s’ils répondaient par monosyllabes à leurs questions les plus innocentes, ce n’était pas mépris mais crainte des complications de leur ventre-piège, tout compte fait ils préféraient se branler le soir.

Faute d’avoir eu peur à temps dans la pinède ou sur le sable de la Costa Brava, le temps s’arrêtait devant un fond de culotte toujours blanc depuis des jours. Il fallait “faire passer” d’une façon-en Suisse pour les riches-ou d’une autre- dans la cuisine d’une femme inconnue sans spécialité sortant une sonde bouillie d’un fait-tout. Avoir lu Simone de Beauvoir ne servait à rien qu’à vérifier le malheur d’avoir un utérus. Les filles continuaient donc de prendre leur température comme des malades, de calculer les périodes à risques, trois semaines sur quatre. Elles vivaient dans deux temps différents, celui de tout le monde, des exposés à faire, des vacances, et celui, capricieux, menaçant, toujours susceptible de s’arrêter, le temps mortel de leur sang.

Les années, Annie Ernaux. Extrait, Editions Gallimard, 2008, p. 84-85.

Document 2:

“Je voudrais tout d’abord vous faire partager une conviction de femme- je m’excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d’hommes: aucune femme en recourt de gaieté de coeur à l’avortement. Il suffit d’écouter les femmes.
C’est toujours un drame et cela restera toujours un drame.
C’est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s’il admet la possibilité d’une interruption de grossesse, c’est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme. […]

Certains penseront sans doute que notre seule préoccupation a été l'intérêt de la femme, que c'est un texte qui a été élaboré dans cette seule perspective. Il n'y est guère question ni de la société ou plutôt de la nation, ni du père de l'enfant à naître et moins encore de cet enfant.
Je me garde bien de croire qu'il s'agit d'une affaire individuelle ne concernant que la femme et que la nation n'est pas en cause. Ce problème la concerne au premier chef, mais sous des angles différents et qui ne requièrent pas nécessairement les mêmes solutions.
L'intérêt de la nation, c'est assurément que la France soit jeune, que sa population soit en pleine croissance. Un tel projet, adopté après une loi libéralisant la contraception, ne risque-t-il pas d'entraîner une chute importante de notre taux de natalité qui amorce déjà une baisse inquiétante?
Ce n'est pas là un fait nouveau, ni une évolution propre à la France: un mouvement de baisse assez régulier des taux de natalité et de fécondité est apparu depuis 1965 dans tous les pays européens, quelle que soit leur législation en matière d'avortement ou même de contraception.
Il serait hasardeux de chercher des causes simples à un phénomène assez général. Aucune explication ne peut y être apportée au niveau national. Il s'agit d'un fait de civilisation révélateur de l'époque que nous vivons et qui obéit à des règles complexes que d'ailleurs nous connaissons mal.
Les observations faites dans de nombreux pays étrangers par les démographes ne permettent pas d'affirmer qu'il existe une corrélation démontrée entre une modification de la législation de l'avortement et l'évolution des taux de natalité et surtout de fécondité. […]
Tout laisse à penser que l'adoption du projet de loi n'aura que peu d'effets sur le niveau de la natalité en France, les avortements légaux remplaçant de fait les avortements clandestins, une fois passée une période d'éventuelles oscillations à court terme. […]
Ensuite, l'interruption de grossesse ne peut être pratiquée que par un médecin, comme c'est la règle dans tous les pays qui ont modifié leur législation dans ce domaine. Mais il va de soi qu'aucun médecin ou auxiliaire médical ne sera jamais tenu d'y participer. Enfin, pour donner plus de sécurité à la femme, l'intervention ne sera permise qu'en milieu hospitalier, public ou privé. […]"

S.Veil, Assemblée nationale, séance du 26 novembre 1974.